

Comité de suivi
du Projet Héritage

COMPTE RENDU
RENCONTRE #2

RÉALISÉ PAR



11 juillet 2018

Table des matières

1	Mot de bienvenue	3
2	Validation de l'ordre du jour	3
3	Présentation de l'avancement des travaux.....	3
4	Varia.....	8
5	Prochaine rencontre	8
6	Fin de la rencontre.....	8

Liste des annexes

Annexe 1 : Liste de présences.....	9
Annexe 2 : Ordre du jour	11
Annexe 3 : Présentation	13

1 MOT DE BIENVENUE

Cédric Bourgeois, facilitateur du Comité de suivi, démarre la rencontre avec un mot de bienvenue et passe en revue les objectifs de la rencontre.

Les objectifs sont :

- La présentation des travaux de la Phase 0 (préparatoire) et de la Phase 1 du Projet prévus en 2018 et mi-2019 ;
- La visite du site où auront lieu les travaux.

Il mentionne aussi que la première partie, soit la mise à jour du Projet, sera sous forme de discussion ouverte, où les questions des membres seront répondues au fur et à mesure par le représentant de Graymont responsable de la présentation.

2 VALIDATION DE L'ORDRE DU JOUR

Le facilitateur présente la proposition d'ordre du jour.

Les membres valident l'ordre du jour. La liste de présences figure en annexe 1 et l'ordre du jour est en annexe 2. Les membres valident aussi le compte rendu de la Rencontre #1 du Comité et la méthode de validation par courriel.

3 PRÉSENTATION DE L'AVANCEMENT DES TRAVAUX

Le représentant de Graymont procède avec la présentation sur l'échéancier des aménagements du Projet Héritage, soit les travaux :

- De la Phase 0 (ou préparatoire);
- De la Phase 1.

Avant de démarrer la présentation, le représentant explique que les travaux préparatoires du Projet ont commencé le 3 juillet, après l'octroi d'un contrat à un entrepreneur local, J.A. Beaudoin.

Un représentant municipal demande si la présentation sera diffusée publiquement. Le représentant de Graymont répond que la version présentée s'adresse au Comité et qu'une version résumée sera incluse au compte rendu.

Présentation

Le représentant démarre la présentation. À noter que les échéanciers sont à titre indicatif, les activités pourraient être décalées en fonction de la réalisation des travaux. Les faits saillants sont :

- Les travaux seront réalisés selon deux protocoles de bruit : **Exploitation** (limite de 45 dB) et **Construction** (limite de 55 dB). Les travaux actuels sont sous le protocole Construction, jusqu'en mars 2019, après quoi les travaux seront sous le protocole Exploitation, à condition que la butte acoustique de neuf (9) mètres soit terminée;
- À la demande du facilitateur, le représentant rappelle les paramètres d'opération des travaux du Projet :
 - o Les travaux débutent à 7 h le matin jusqu'à 18 h, du lundi au vendredi;
 - o Cet horaire ne s'applique qu'au Projet Héritage, les opérations habituelles de l'usine se poursuivent au même rythme (jusqu'à 23 h);
 - o Concernant une question sur d'éventuelles périodes où les travaux seront au ralenti, le représentant de Graymont répond qu'il y en aura, notamment durant la période des vacances de la construction;
 - o Le représentant explique que le Projet comporte cinq (5) phases et que la présentation se limite aux Phases 0 et 1;
 - o La phase 0 consiste en des travaux préparatoires relativement complexes vu les étapes à accomplir en l'absence de murs acoustiques;
 - o En cas de dépassement de la limite de 55 dB, Graymont devra ralentir les travaux. Ceci mènera toutefois à une augmentation de leur durée. En somme, le bruit est un facteur déterminant :
 - À la question d'un membre sur la nature du bruit, le facilitateur propose que la prochaine rencontre soit sur cette thématique, ce qui est approuvé par les membres;
 - Un autre membre demande si 55 dB est un pic ou plutôt une moyenne. En réponse, le nombre se calcule sur une moyenne de 12h, toutefois, l'engagement de Graymont est de toujours minimiser le bruit, donc 55 dB n'est pas un objectif, mais une limite à ne pas atteindre;

Étapes de la Phase 0 (voir présentation en annexe pour plus de détails) :

- Stations sonores : Installation des trois stations sur le territoire de la Ville de Bedford près des endroits d'intérêt (école Mgr Desranleau, centre-ville de Bedford, etc.);
- Bassins de sédimentation temporaires : utilisés pour contrôler l'écoulement des eaux (juillet 2018);
- Buttes-écrans sonores temporaires : un mur acoustique en contreplaqué et une butte de terre de 4 mètres (juillet 2018) :
 - o À la demande d'un représentant municipal, il est expliqué que le Projet n'empiètera pas sur la servitude de l'aqueduc municipal;
- Déboisement : se fera en trois (3) étapes, selon le minimum requis pour construire le chemin emprunté par les camions (juillet 2018) :
 - o Un membre demande si la terre retirée sera entreposée sur des terres agricoles (tel que stipulé dans une demande de permis à la Commission de la protection du territoire agricole du Québec). En réponse, il est expliqué que l'entreposage temporaire aura lieu plus tard;
 - o Le membre précise qu'il s'inquiète que le bruit soit plus concentré à certains endroits. Un représentant de Graymont répond que cet enjeu a été considéré et modélisé;
 - o Un représentant de Graymont explique que l'objectif du déboisement est de minimiser le bruit lors de la construction du chemin de travail vers le site des buttes-écrans. L'autre option (non-

- retenue) est de passer par la route principale de Bedford, ce qui aurait nécessité 300 voyages de camions;
- Buttes-écrans temporaires et permanentes : construction d'un mur acoustique temporaire de quatre (4) mètres en contreplaqué et d'une butte de terre servant à minimiser le bruit de la construction des buttes-écrans permanentes de neuf (9) mètres, qui elles seront construites à partir de l'ardoise de la carrière :
 - o Une fois les buttes permanentes terminées, les écrans temporaires seront retirés et la terre sera réutilisée dans la zone du chalet;
 - o Végétalisation de la butte-écran #4 : il y a des inquiétudes concernant la végétalisation de cette butte, car la saison ne sera pas propice au moment où elle devrait commencer. Il faudrait beaucoup d'eau et d'attention pour maintenir les végétaux en vie, ce qui mènerait à une hausse du camionnage et donc, du bruit :
 - Graymont est, en raison d'un engagement signé auprès de la Ville de Bedford, sous l'obligation de végétaliser les buttes au plus tard trois (3) mois après leur complétion;
 - Un représentant municipal estime qu'il serait possible d'accorder une extension. Il ajoute qu'au-delà d'un taux de mortalité de 15%, il n'est pas avantageux d'insister à procéder à une plantation des végétaux;
 - Le facilitateur souligne que les représentants municipaux sont des courroies de transmission avec les villes pour faciliter ce genre de situation;
 - Chemins d'accès : chemin d'accès au site du Projet pour les camions (juillet à octobre 2018);
 - Déboisement de l'aire de travail : retrait des arbres où les buttes-écrans seront construites (août 2018);
 - Construction des fossés et du cours d'eau principal : installation des fossés des eaux sales et aménagement du nouveau cours d'eau, incluant les seuils à poissons (septembre et octobre 2018) :
 - o Le cours d'eau sera creusé lors de la 1^{ère} année et gardé au sec jusqu'à la 3^e année. L'eau écoulée passera par des bassins de sédimentation avant de rejoindre le cours d'eau;
 - Décapage de l'aire de la clé : décapage de la terre où la première halde (colline) sera construite (septembre et octobre 2018) :
 - o Le facilitateur demande à savoir ce qu'est une clé, à quoi un représentant de Graymont répond que c'est une assise (fondation) qui assure la stabilité des haldes;

Étapes de la Phase 1 (voir présentation en annexe pour plus de détails) :

- Construction des buttes-écrans permanentes : écran antibruit cachant les travaux et les camions (septembre 2018 à avril 2019) :
 - o Un représentant de Graymont rappelle que les niveaux de bruit déterminent l'avancement des travaux. Le protocole de Construction (55 dB) sera en place à cette étape;
 - o La construction des buttes se fera d'abord avec de la pierre, après quoi elle sera recouverte de terre et de végétaux;
- Déboisement : se fera au fur et à mesure que les travaux de construction des buttes-écrans avancent (septembre 2018 à mars 2019) :
 - o Le représentant de Graymont explique que l'entreprise est consciente que puisque le déboisement est un sujet sensible, une attention particulière y sera portée;

- Réhabilitation et Ensemencement : se fera de façon progressive et dès le début des travaux, cette opération sera toutefois mise sur pause à l'arrivée du froid. Certaines zones seront toutefois laissées à nue afin d'éviter leur érosion à la fonte des neiges (octobre 2018);
- Aménagement des sentiers : une fois les buttes-écrans complétées, Graymont procédera à l'aménagement préliminaire (mise en forme) des sentiers (avril et mai 2019) :
 - o Ils seront toutefois accessibles au public que lorsque le Parc récréotouristique sera complété;

Points divers :

- Un membre soulève à nouveau ses inquiétudes concernant la durée des travaux et le bruit;
- Un représentant municipal souligne qu'il vaudrait la peine de considérer une accélération des travaux à certains moments de l'année, pour écourter leur durée;
- Un autre membre souligne que les citoyens devraient être impliqués dans cette discussion, à quoi un représentant municipal répond que cet enjeu doit se discuter au niveau des municipalités;
- Le facilitateur souligne qu'avant d'aborder ce sujet, Graymont doit être au fait des impacts des travaux et s'assurer que les mesures d'atténuation prévues sont efficaces;
- Un représentant de Graymont rappelle pour sa part que le projet est assujéti aux mêmes normes (45 dB en Exploitation, 55 dB en Construction), peu importe la saison et les perceptions du bruit.

À la suite de la présentation, le facilitateur propose l'usage d'une grande carte du site du Projet Héritage sur laquelle les différents éléments en construction seront ajoutés pour les futures présentations/mises à jour. Les membres approuvent l'idée.

Un représentant de Graymont rappelle qu'un résumé de la présentation sera inclus au compte rendu. La présentation visait à montrer les travaux sur une longue période (2018 à mi-2019), les prochaines porteront sur une courte période (environ deux mois). Les membres approuvent la direction proposée.

Le facilitateur mentionne que le volet citoyen (plaintes/préoccupations et mesures d'atténuation) sera abordé lors de la prochaine rencontre.

À la demande du facilitateur, un représentant de Graymont explique le déroulement de la visite (vidéo de sécurité, lieux des travaux).

Visite du site

Les membres du Comité procèdent à une visite du site du Projet Héritage en autobus. Voici les faits saillants de la visite :

- Les camions utilisés pour le transport de la pierre ont un fond en caoutchouc pour minimiser le bruit;
- À la question d'un membre sur l'avenir de l'usine de Graymont à Bedford, un représentant indique qu'il n'y a pas de décision officielle à ce sujet¹;

¹ Suivant une demande de Graymont, la réponse à cette question a été clarifiée. La complétion du Projet Héritage assure en fait 40 à 50 ans d'opérations supplémentaires à l'usine de Bedford. Il est toutefois important de comprendre que ceci n'annonce pas une fin des opérations à l'usine, une fois la période complétée.

- La carrière est d'une profondeur de 300 pieds (8 planchers de 40 pieds). En 2012, Graymont a trouvé un moyen d'entreposer 1 million de tonnes d'ardoise, ce qui a accordé suffisamment de temps à l'entreprise pour trouver une solution à son enjeu d'entreposage :
 - o Un membre demande pourquoi l'entreprise ne concasse pas la pierre noire pour éliminer le besoin d'entreposage, à quoi un représentant de Graymont répond que le coût d'un nouveau concasseur et le bruit engendré préviennent cette mesure;
- Concernant le bruit actuel de l'usine, un membre demande s'il y a des pistes de solution envisagées. Un représentant de Graymont répond que les experts en acoustique recommandent la mise en place de mesures pour réduire le bruit dominant des cheminées et des ventilateurs de l'usine;
- À la question d'un membre concernant la hauteur de la butte actuelle sur le terrain de l'usine, il est expliqué qu'elle est actuellement de 35 mètres. Au terme du Projet, elle atteindra 60 mètres;
- Du haut de la colline, un représentant de Graymont explique le déroulement des travaux et répond aux questions (voir présentation en annexe) :
 - o Durant les travaux, l'eau continuera à s'écouler sous les collines (haldes), sans affecter le bassin drainant du cours d'eau;
 - o Un membre demande si la construction du cours d'eau modifiera les conditions de drainage des champs avoisinants, à quoi un représentant répond que ce ne devrait pas être le cas. Il offre toutefois de s'en assurer;
 - o Un membre se questionne à savoir si les activités agricoles pourront être maintenues durant les travaux de construction du Projet, à quoi un représentant de Graymont répond affirmativement;
 - o En raison de la hauteur des collines, un membre exprime des appréhensions quant à leur taille et le bruit engendré, vu la proximité de certaines résidences. En réponse aux préoccupations du membre, un représentant de Graymont passe en revue les phases du Projet à l'aide de la vidéo sur le site web du Projet Héritage;
- Un représentant municipal demande si le Projet Héritage s'inspire d'autres projets. Un membre répond qu'il existe des projets de revalorisation similaires, dont un au Vermont;
- Un représentant municipal demande si les travaux auront un impact sur les opérations de l'usine. En réponse, il est expliqué que les travaux auront lieu de jour et les opérations de l'usine se poursuivront le soir (jusqu'à 23h);
- Un membre demande si Graymont a reçu l'ensemble de ses permis, à quoi un représentant de Graymont répond qu'il ne manque que le certificat d'autorisation pour les installations du Parc récréotouristique;
- Concernant l'impact des changements climatiques, un représentant de Graymont explique que les émissions atmosphériques ont été simulées et que les collines seront construites en fonction des scénarios modélisés.

Actions de suivi

Le facilitateur rappelle les actions de suivi prévues dans le compte rendu.

Actions de suivi	Échéancier	Suivi
Envoi du Doodle aux membres afin de déterminer la date de la prochaine rencontre	Lundi, 9 juillet 2018	Fait
Compléter le Compte rendu de la Rencontre #2	Mercredi, 25 juillet 2018	Fait
Envoi de la convocation Outlook pour la prochaine rencontre	Vendredi, 3 août 2018	Fait
Valider avec SoftdB pour la prochaine rencontre	Vendredi, 3 août 2018	Fait
Validation et mise en ligne du Compte rendu de la Rencontre #2	Avant la prochaine rencontre du Comité	Fait

4 VARIA

Aucun varia à signaler.

5 PROCHAINE RENCONTRE

La prochaine rencontre est prévue autour du 20-21-22 août, à confirmer avec le Doodle et les disponibilités des membres du Comité.

6 FIN DE LA RENCONTRE

Il est convenu que le compte rendu sera envoyé aux membres pour approbation avant la prochaine rencontre. M. Cédric Bourgeois remercie les participants pour leur présence et leur écoute, souhaitant à tous une bonne fin de soirée. La rencontre se termine à 21 h 30.

Production du compte rendu

Isaac Gauthier, Transfert Environnement et Société
Secrétaire du Comité

Annexe 1 :

Liste de présences

LISTE DES PRÉSENCES – 4 JUILLET 2018

COMPOSITION	NOM DES MEMBRES	Présence
MEMBRES DU COMITÉ		
Membres citoyens		
Citoyen #1	Sébastien Paris	X
Citoyen #2	Isabelle Bernard	X
Citoyen #3	Urbain Swennen	X
Membres citoyens substitués		
Citoyen substitut #1	Julie Muzzi	
Citoyen substitut #2	Guylaine Forget	
Citoyen substitut #3	Pierre Gervais	X
Représentant d'organismes locaux		
Représentant du milieu socio-économique (RGABR)	Kevin Craft	X
Représentants municipaux		
Représentante de la Ville de Bedford	Marie-Pier Tougas	X
Représentante substitut Ville de Bedford	Marie-Ève Brin	X
Représentante de Stanbridge Station	Mélanie Lachance	X
Représentant du Canton de Bedford	Gilles St-Jean	X
Représentants de Graymont (Coordination)		
Directeur de Projet	Vincent Cloutier	X
Directrice de l'usine de Bedford	Claudia Houde	X
Responsable relations communautaires et environnement	Josée Pinault	X
Coordonnateur du Projet Héritage	Erik Simard	X
PERSONNES-RESSOURCES		
Animateur	Cédric Bourgeois	X
Secrétaire	Isaac Gauthier	X
Experts externes	Au besoin	

Annexe 2 :

Ordre du jour

COMITÉ DE SUIVI

Projet Héritage, Graymont

Bedford

48 rue Principale, Bedford QC J0J 1A0

Mercredi 4 juillet 2018, 18 h 30

Ordre du jour (proposition)

18 h 30	Mot de bienvenue Objectifs de la rencontre Tour de table
18 h 45	Approbation de l'ordre du jour
18 h 50	Mise à jour du Projet <ul style="list-style-type: none">• Plans de construction Phase 0• Plans de construction Phase 1
19 h 50	Pause (si nécessaire)
20 h	Visite du site du Projet Héritage
20 h 50	Varia
20 h 55	Prochaines étapes
21 h	Fin de la rencontre

Annexe 3 :

Présentation

Échéancier du Projet Héritage

- Phase préparatoire : **Juillet à Octobre 2018**
 - ✓ Préparation des infrastructures de la halde et des mesures de mitigation sonore, incluant des travaux d'excavation
- Aménagement du Parc récréotouristique
 - ✓ Début des travaux de mise en place des collines et réhabilitation progressive : **Octobre 2018**
 - ✓ Début des travaux de plantation des bandes riveraines et d'aménagement paysager : **Été 2020**
 - ✓ Début des travaux préparatoires du Parc : **2020**
 - ✓ Début de la construction des infrastructures du Parc : **Été 2021**
 - ✓ Livraison du Parc : **Été 2023**
- Aménagement progressif de l'Espace vert : **2023 à 2037**

